

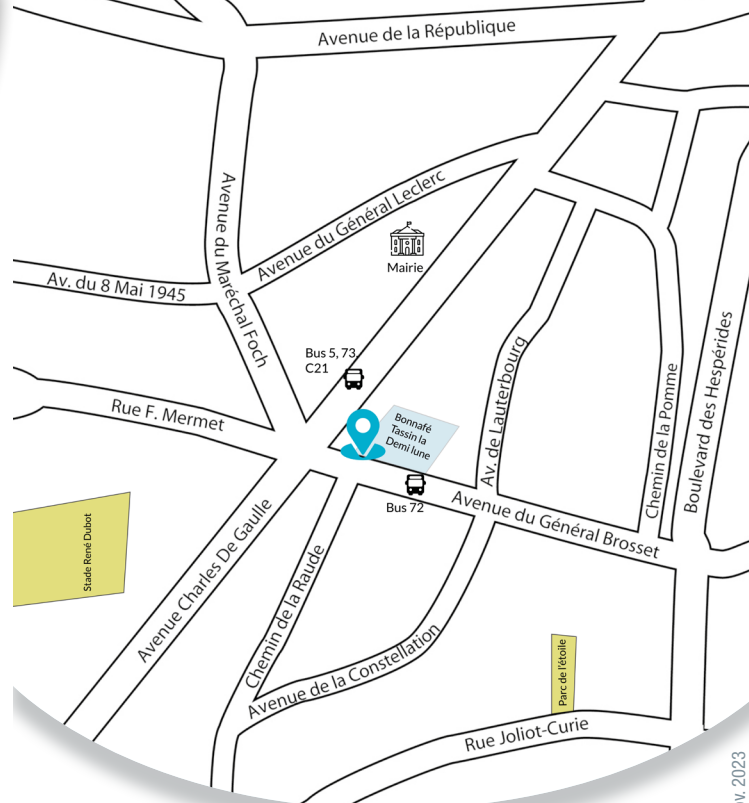
l'Hôpital de Jour



... dans le système de santé

L'Hôpital de jour de Tassin la Demi Lune fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés à l'hôpital de jour de Tassin sont financés tout ou partie par la Sécurité sociale.



Hôpital de jour de Tassin

3 avenue Général Brosset
69160 Tassin la Demi Lune

Accès de la structure

Bus : C21 - arrêt *Carrefour Libération*
Bus : C24 - arrêt *Ménival Sainte Anne*
Bus : 14 et 72 - arrêt *Brosset*

Cantons desservis

Tassin la Demi Lune, Oullins, Lyon 7^{ème},
Vaugneray, Saint Laurent de Chamousset

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290, route de Vienne
BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

 **arhm**
FONDATION

Hôpital de Jour

3 avenue Général Brosset
69160 Tassin la Demi Lune

Tél. : 04 72 59 10 65
Fax : 04 72 59 10 69

Hôpital de jour rattaché
au pôle sectoriel 69G25

Un Hôpital de Jour c'est...

- > Un lieu de soins psychiques.
- > Un centre qui vous accueille sur l'indication d'un psychiatre.
- > Une structure qui reçoit des personnes dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée. La personne rentre chez elle tous les soirs.

Vos soins à l'hôpital de jour

- > L'hôpital de jour est le lieu destiné à vous aider à dépasser un état de crise psychologique.
- > L'hôpital de jour propose des soins individuels et groupaux.
- > Les soins suivants, pourront vous être proposés :
 - Prise en charge médicale,
 - Suivi à visée psychothérapique,
 - Soins infirmiers personnalisés sur indication médicale,
 - Accompagnement par l'assistante sociale de chaque secteur géographique,
 - Repas thérapeutiques,
 - Soins groupaux.

Votre cadre de soins

- > Il vous sera proposé un rendez-vous de pré-admission au cours duquel vous sera présentée la structure.
- > Le cadre de l'hospitalisation de jour vous permet de rester en lien avec votre entourage mais nécessite de votre part des capacités et un engagement à prendre soin de vous.
- > Votre programme de soin sera personnalisé, soutenu, négocié avec vous mais limité dans le temps.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Des associations comme l'UNAFAM et les groupes d'entraide mutuelle (GEM) peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles à l'hôpital de jour ainsi que la plaquette du programme d'éducation thérapeutique BREF à destination des familles.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des usagers du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au responsable médical de l'hôpital de jour ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations vous concernant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur votre identité. A votre arrivée, vous devrez fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Les renseignements sur votre identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de vos données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée